

Monsieur Jean-Pierre Remacle  
Président du Conseil d'administration  
CeFiP asbl  
Rue de Ligne, 1  
1000 Bruxelles

Copie à : Monsieur Frédéric Lernoux, administrateur-délégué du CeFiP

**Objet : Médiateur du crédit - lettre de mission relative à l'assurance crédit**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le gouvernement fédéral a décidé de confier au CeFiP le rôle de Médiateur du Crédit. Celui-ci a vocation à être un service de médiation au sein du CeFiP qui soit accessible à toute entreprise qui rencontre des difficultés de financement et ne parvient pas à les résoudre.

Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a décidé de mettre en place un complément d'assurance crédit public, le BELGACAP, dont la gestion opérationnelle a été confiée à votre institution. Cet instrument a vocation à venir en aide aux entreprises en offrant un complément d'assurance crédit public aux entreprises qui font face à une réduction ou une acceptation partielle de leur limite dans le cadre d'un contrat d'assurance crédit.

Cet outil s'accompagne de mesures de suivi, de contrôle et de médiation.

Dans ce cadre, je souhaite voir endosser par le Médiateur du Crédit la mission de recevoir les demandes des entreprises qui éprouvent des difficultés liées à leurs contrats d'assurance crédit, d'analyser les dossiers, de faciliter le dialogue et la concertation entre les entreprises et leurs assureurs crédits privés en jouant le rôle de médiateur, d'informer les clients de l'existence du BELGACAP et d'assurer un reporting de son activité au même rythme et selon les mêmes modalités que pour sa mission relative à l'accès au crédit.

En vous remerciant d'avance de la contribution de votre institution, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier REYNDERS